

**Procès verbal de l'assemblée générale du 15 novembre 2024,  
Association Gym Volontaire de Genay**

Section 69112

AG du 15 novembre 2024 à la Salle Saint Exupéry - 69730 Genay

Effectif : 292

Présents : 48 Adhérents.

Représentés : 93 procurations.

En conséquence, 141 membres de l'association étant présents ou représentés, le quorum est atteint.

Ouverture de l'assemblée générale à 19h15.

Malgré notre invitation aucun représentant de la Mairie de Genay n'était présent.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir deux de nos animatrices : Caroline et Vanessa

Ordre du jour :

- Compte rendu moral et financier
- Approbation des comptes 2023 – 2024
- Prévisionnel 2024 – 2025
- Prévisionnel 2025 – 2026
- Cotisations 2025 – 2026
- Modification du règlement intérieur et de la charte du licencié
- Actualités du début de saison
- Renouvellement bureau
- Zoom sur la fréquentation des cours et sur l'importance des fiches de présence
- Informations diverses

### **1- Compte rendu moral et financier**

Nous notons une augmentation du nombre des adhésions. A pareille époque en 2023 nous étions 250 inscrits, contre 292 à ce jour, nous avons bon espoir que d'autres personnes viennent nous rejoindre.

Concernant les éducateurs sportifs, nous nous réjouissons de l'arrivée de Coralie qui remplace Maë le mardi soir, et de la reprise des cours de yoga par Xavier le mercredi soir.

### **2- Bilan de l'année 2023-2024**

Présentation du bilan et du compte d'exploitation du 01/09/2023 au 31/08/2024.

Une perte de 1082€ est enregistrée suite à l'achat de matériel ainsi qu'à la provision pour indemnité d'inaptitude de Béatrice (en maladie depuis 3 ans) et à l'indemnité de départ en retraite de Caroline (20 ans d'ancienneté à GV Genay en 2025) et malgré une subvention de 3000 € de la mairie.

Pas de commentaire, ni de question.

Vote : Contre =0 / Abstention = 0 / Bilan adopté à l'unanimité.

### **3- Comptes d'exploitation prévisionnel 2024 – 2025 et 2025 – 2026**

Si la progression des adhérents se confirme, nous prévoyons des résultats positifs de 310.50 € en 2024-2025 avec une subvention de la mairie de 1500 €, puis de 273 € en 2025-2026 avec une subvention de la mairie de 1000 €.

Question : pourquoi le poste de salaires et charges est du même montant sur les deux prévisionnels ?

Il a été répondu, que 2 animateurs avec de l'ancienneté vont être remplacés par de nouveaux, qui n'auront pas le même taux horaire.

Vote : Contre =0 / Abstention = 0 / Comptes prévisionnels adoptés à l'unanimité.

#### **4 – Cotisations**

Avec la forte inflation actuelle, une nouvelle fois, nous avons décidé de ne pas à augmenter les adhésions. Depuis 4 ans, elles conservent le même prix.

Nous rappelons qu'une partie du prix de la licence est déductible des impôts. La fédération a envoyé par email la licence avec un reçu fiscal pour bénéficier de cette réduction des impôts.

Pas de commentaire, ni de question.

Vote : Contre =0 / Abstention = 0 / Pas d'augmentation de la cotisation votée à l'unanimité.

#### **5- Modification du règlement intérieur et de la charte du licencié**

Afin d'éviter tout motif de contestations, nous précisons les modalités des remboursements des cotisations.

La cotisation est payée pour la saison complète et est non remboursable, sauf en cas de maladie (sous certificat médical) ou de déménagement (selon les conditions précisées dans le règlement intérieur à disposition sur notre site internet et affiché dans les salles) et à condition de ne pas avoir fourni d'attestation pour un CE.

L'association ne saurait être pénalisée à cause d'un départ d'un de ses animateurs en cours de saison.

Les cours d'essais ne sont valables que pour les nouveaux adhérents et en aucun cas pour les adhérents inscrits la saison passée

**Représentations : des chaussures propres uniquement pour l'intérieur, OBLIGATOIRES, Vous ne devez pas utiliser les chaussures avec lesquelles vous venez ou avec lesquelles vous repartez !**

Pas de commentaire, ni de question.

Vote : Contre =0 / Abstention = 0 / Modification votée à l'unanimité.

#### **6- Les événements en 2024 – 2025 début de saison**

Pour des raisons de santé, Béatrice ne pourra pas reprendre son poste, cela fait 3 ans qu'elle est en arrêt maladie.

Suite à la démission d'Emilie, Xavier a repris les cours de yoga du mercredi soir, avec grand succès.

Nous notons également que le jeudi matin, nous avons les cours de stretching relaxation de Xavier et les cours de Pilâtes de Nicolas qui sont très fréquentés.

Nous envisageons éventuellement d'ouvrir d'autres cours, peut être le vendredi matin. Nous devons valider la possibilité d'avoir des salles avec la mairie.

#### **7- Renouvellement bureau**

Marie-José Olympe ayant quitté la région, nous sommes 7 personnes en gouvernance collégiale soit :

Anne-Marie LEFEBVRE-ALBARET,

Sylvaine MEUSY,

Camille ESPIE,

Céline REY,

Suzanne PACAULT,

Martine CABUT,

Elodie MENERAT.

Le comité de direction se compose de 8 personnes, les 7 personnes de la gouvernance collégiale ci dessus, plus Régine TRINQUET qui a accepté la saison dernière de faire partie du bureau.

Aucuns adhérents présents n'ont souhaités nous rejoindre.

Pas de commentaire, ni de question.

Vote : Contre =0 / Abstention = 0 / Renouvellement du bureau voté à l'unanimité.

### **8- Points sur les fiches de présence**

Les fiches de présence sont un outil précieux pour suivre les inscriptions, le règlement des cotisations, ... et surtout pour discerner d'une saison sur l'autre, comment ajuster les plannings (horaires, type de cours, ...) afin de décider les programmes qui conviendront au maximum de nos futurs adhérents.

Et, c'est important, en cas d'incendie (ou autre problème) dans les locaux, cela peut nous permettre de vérifier que tous les adhérents présents en cours sont sortis indemnes.

Nous remercions les adhérents de garder la discipline de ces « petites croix » en début du cours.

### **9-Graphiques sur qui sont les adhérents de la GV de Genay**

Nous avons présentés des graphiques qui précisent le nombre de Ganathains et des autres communes ; le nombre d'hommes et de femmes, des anciens et nouveaux adhérents d'une saison sur l'autre ; et la moyenne d'âge des inscrits.

Ces graphiques sont à titre informatif. Ils permettent aux bureaux de donner des informations pour les prochaines subventions, notamment sur la « répartition » ganathains / extérieurs :

### **10-Information sur les projets de salles par la Mairie**

Nous avons eu une réunion la saison passée avec la mairie pour nous expliquer que la salle Georges Brassens serait récupérée pour aménager 2 salles de classe. Une réflexion est menée par la mairie pour remplacer celle-ci par un autre local plus grand et avec au minimum les mêmes équipements, dans le même périmètre que la salle Georges Brassens.

Nous n'avons pas eu, depuis, plus d'information sur la date de ce projet ;

Nous tenons à remercier la mairie en rappelant que celle-ci nous prête gracieusement toutes les salles, ce qui nous permet des couts de fonctionnement réduits.

### **11- Prise de parole par Caroline**

Pour terminer cette AG très conviviale, Caroline a pris la parole pour nous expliquer qu'elle a grand plaisir à dispenser ses cours de gym.

Pour elle, ce n'est pas un travail, mais vraiment un loisir, et elle a tenu à remercier chaleureusement les personnes du bureau pour leur compréhension et leur disponibilité.

Clôture de l'AG à 20h05

La gérance collégiale

Camille ESPIE

Sylvaine MEUSY

Martine CABUT

Anne Marie LEFEBVRE ALBARET

Céline REY

Elodie MENERAT

Absente représentée par un pouvoir